

**DEPARTEMENT DE LA MARNE**  
Communes de BAYE et CHAMPAUBERT

Référence de l'arrêté préfectoral : n° AP 2020-EP-123-IC du 4 août 2020

Nature de l'enquête publique : autorisation unique d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

Objet de l'enquête : Parc éolien de la Brie des étangs à Baye et Champaubert (Marne)

Dates de l'enquête publique : du mardi 29 septembre au samedi 31 octobre 2020

**Demandeur : Société d'exploitation du PARC EOLIEN DE LA BRIE DES ETANGS**

97, Allée Alexandre Borodine – immeuble Cèdre 3 – 69800 Saint-Priest

**Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique.**

**Déroulement de l'enquête :**

Le dossier d'enquête a été mis à disposition du public pendant 33 jours dans les mairies de Baye et Champaubert ; en outre, une tablette électronique comportant le dossier numérique était fournie à Baye

Le dossier était accessible sur le site de la Direction Départementale des Territoires de la Marne .

La publicité de l'enquête a été respectée, notamment les affichages en Mairie dans le rayon de 6km et les avis sur fond jaune dans le périmètre du projet.

Les permanences ont été tenues selon le calendrier fixé dans l'avis d'enquête :

- Mardi 29 septembre 2020 à Baye	de 16h à 18h	8 visiteurs
- Jeudi 8 octobre 2020 à Champaubert	de 10h à 12h	10 visiteurs
- Jeudi 22 octobre 2020 à Champaubert	de 15h à 17h	9 visiteurs
- Samedi 31 octobre 2020 à Baye	de 9h à 11h	9 visiteurs

**Le nombre de visiteurs sur l'ensemble de ces permanences a été de 36 personnes**

**Les lettres ou documents joints aux deux registres sont au nombre de 13 . ;**

**Sur le site DDT , on compte 46 envois de particuliers et 4 délibérations de conseils municipaux**

**A l'issue de la procédure en objet, on relève :**

	Baye	Champaubert.	TOTAL
- contributions portées aux registres .....	RB1 à RB29 =29	.RC1, RC2.....= 2	31
- documents joints aux registres :	JB1 à JB5 = 5	De JC1 à JC10 =10	15
- autres documents reçus par voie électronique : ...(DDT).....	E1 à E46		46
- avis des services consultés (en plus de l'avis MRAE du .....	Mission coteaux, Département51, Chambre agri, RTE, INAO, GRTgaz		6
- avis des maires ;	Baye favorable	Champaubert ... : réservé	2
- Délibérations des communes :			4
- Observations orales recueillies par le commissaire-enquêteur sur les thèmes du tableau d'analyse soit 26			26
Soit au total xx contributions			<b>130</b>

### Examen des observations relevées :

Chacune des contributions a pu aborder divers sujets en formulant plusieurs observations ; ainsi le total des documents indexés dans le tableau suivant -qui analyse les sujets abordés- est bien supérieur au nombre des contributeurs .

( à noter : les ref.JB1, JB2 sont identiques à JC3 et E7 )

	THEMES	Numéro de contribution	Autres	Avis des services	Nombre
1	<b>Avis favorable</b> : intérêt économique, électricité renouvelable, recettes pour la Commune, complément de revenu agricole	E7, JC8, JB2, JB5 RB2, RB3, RB5, RB6, RB7, RB8, RB9, RB10, RB11, RB13, RB14, RB15, RB16, RB17, RB18, RB19, RB20, RB22, E20, E21, E33, E36, E37, E45	CM Baye, Vauchamps,		30
2	Consultation de la population négligée, dossier trop difficile	JC1, RB29, E14, E31, E35, E43			6
3	<b>Demande de précision ou modification</b> Trop proche, Photomontages plus réels --Raccordement à RTE Fouilles archéologiques à réaliser, Avis de l'AF	-JC3, JC4, RB12, RB13, RB27, RB28, RB29, E14, E16, E32, E34, E35, E40, E42, E46 -- E17, E18, E35 JC10, E12, RB21, E35 -RB26, E25		MRAE CH agri , RTE, GRTgaz	28
		<b>AVIS DEFAVORABLES</b>			
4	Demande d'abandon du projet	JC1, JC2, JC3, E8, E9 E11, E12, E22, E24, E32, E34, E38, E39, E40, E41, E44, E46			17
5	Mal accepté, discorde locale	E8, E16, E17, E39, E42, nombreuses observations orales			5
	<b>Nuisances</b>				
6	Bruit, infrasons	JC2, JC4, JC5, E11, E13, RC2, RB28, E28, E29, E34, E35, E39, E40, E41, E42, E44, E46		MRAE	18
7	Pollution visuelle et de nuit	JC4, JC5, RB28, E17, E22, E38, E35, E40, E42			9
8	Dangers (survol, glace,..) proximité des routes, canalisation de gaz	JC1, JC2, E12, RC1, RB27, RB29, E18, E29, E34, E35, E39, E40, E42		MRAE, CD51	15
9	Dommages dûs aux travaux	RB22, E17, E25, E35			4

	THEMES	Numéro de contribution	Autres	Avis des services	Nombre
10	Inquiétude pour la santé, électromagnétisme, parasitage de la TV, du téléphone	E2, E3, E4, E6, JC2, RB4, RC1, E39, E40 JC6, JC7, JC9, E11, RB28, E13, E14, E31, E32, E35, E38, E42, E44, E46			23
	<b>Impacts</b>				
11	Impact sur le milieu naturel : biodiversité, oiseaux, couloir de migration, chiroptères, animaux communs	JC1, JC2, JC5, JC6, JC7, JC9, E9, E13, RB29, E17 RB21, E18, E25, E26, E29, E32, E34, E35, E39, E42, E43		MRAE	22
12	Réduction de capacité agricole , hydrologie	E3, E5, E29, E30, E35		Ch Agri	6
13	Etat futur dévalorisé Avenir compromis	E2, E8, JC4, JC5, JC9, E9, RB23, RB28, JB4, E31			10
14	Non garantie de démantèlement	JC1, JC3, RB21, RB22, RB23, E25, E34, E35, E44, E46		CH agri	11
15	Dévalorisation de l'immobilier  Dévalorisation du patrimoine	JC1, JC2, JC3, JC4, JC5 JC6, JC7, JC9, E13, RB4, E16, E22, E40, E42, E44, E46 JC7, JC6, RB4, RC1, RB21, E14, RB28, JB4, E21, E43		INAO	16  11
16	<b>Paysage</b> : destruction -Covisibilité depuis le vignoble (charte Unesco)  -Trop visible de Champaubert -Prégnant en bord de route	E1, E2, E5, E7, JC2, E9, RC1, E40, E41, E44, E46 E19, E22, E23, E27, E32, E34, E35, E38, E39, E42, E43 JC1, JC3, E12, E14, RB12, RB21, E14, RB23, E35 E17, E18 JC10, E27		MRAE  MCMC, INAO	25  13
17	<b>Saturation sur le S-O marnais (et 51)</b>	JC1, JC2, JC3, JC9, JB4, RB21 RB22, RB23, RB24, RB29, E14, E15, E19, E22, E23, E27, E28, E34, E35, E38, E40, E41		INAO	23
18	<b>Tourisme</b> : Réduction de l'attractivité ; sites de mémoire, visites, Randonnée, gîtes,, Parapente	E2, E5, JC1, JC2, JC3, JC4, JC5, JC6, JC7, E9, E12, E13, E14, RB21, RB25, JB3, JB4, E15, E22, E23, E35, E38, E39, E40, E42, E43			26
	<b>Contexte général</b>				
19	N'est pas d'Intérêt général (privé)	Observations orales, E31			2

	THEMES	Numéro de contribution	Autres	Avis des services	Nombre
20	Capacité de SEPEBE trop faible, montage juridique, capital	JC1, E34, E35			3
21	Activité de profit avec l'argent public	E3, E6, E7, JC1, JC3, JC9, E10, E11, E12, JB4, E17, E22, E27, E40, E46, E46			16
22	Prix croissant de l'électricité, coût élevé	E11, E31, E39			3
23	Doute sur l'efficacité, Préférer les économies d'énergie	Observations orales, RB29, JB4, E28, E30, E35, E39, E41, E42, E43, E46			10
24	Production intermittente	RC1, E14, E18, E39, E44, E46			6
25	Energie réputée non locale (vente sur marché européen)	E5, E11, E29, E44, E46			5
26	Impact financier pour le tissu local insuffisant	E3, JC3, JC5, E28, E35			5
27	Bilan défavorable à long terme (déchets, CO2, catastrophes )	E3, E4, JC9, E11, RC1, E30, E39, E42, E46			9

- On constate 30 avis qui sont favorables

\*en raison de l'intérêt écologique et/ou de la production d'énergie renouvelable

\*en raison du revenu possible pour les communes et les propriétaires du sol d'emprise

- 275 item sont défavorables et 28 demandent des modifications substantielles (éloignement, meilleure insertion, fouilles) ;
- l'abandon du projet est clairement revendiqué 17 fois .

Les observations émises - par les habitants de Baye, Champaubert et de villages des environs- se concentrent :

\*sur l'impact paysager et l'effet de saturation provoqué par plusieurs parcs éoliens déjà construits et par des projets en cours ;

\*les conséquences sur l'attractivité des sites en lien avec le tourisme autour du vignoble, des lieux de mémoire, du milieu naturel, ...

\*les nuisances à craindre : bruit, clignotements des balisages, perturbations des réseaux mobiles et de la télévision ainsi que les conséquences sur la santé ;

\*les dangers de chute de glace et de proximité des routes

\*L'aspect économique se traduit par :

- le risque de perte de valeur du patrimoine et des habitations, les retombées financières jugées insuffisantes ,

- le reproche que cette activité profite à quelques intervenants alors que la collectivité y consacre beaucoup d'argent .

- La demande de garantie sur la pérennité de la SEPEBE et le démantèlement

-Le doute quant à l'efficacité réelle du développement de l'éolien pour limiter l'émission de Co2 et l'utilisation pertinente de l'argent public collecté par des taxes sur l'énergie .

Une attention particulière doit être apportée aux contributions indexées JC3, E11, E25, E26 , E35, E39 très documentées, qui reprennent la plupart des thèmes avec des éléments probants et qui confirment une demande collective d'abandon du projet .

Le Maire de Champaubert réserve son avis jusqu'à la délibération du conseil municipal sur ce sujet ; il constate la multiplication des projets à proximité du village ; estime qu'il faut fixer des limites au développement éolien

Outre l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), les avis de plusieurs services consultés par le Préfet de la Marne recourent les thèmes évoqués

- Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, Conseil départemental de la Marne, Chambre d'agriculture de la Marne, RTE, GRTgaz, INAO

**Les copies des pages des registres portant ces observations ainsi que de tous les documents reçus sont annexées au présent PV( sous les dossiers numériques : Avis PPA , Messages reçus , Registres et PJ )**

**Conformément aux dispositions de l'article R123-18 du Code de l'environnement, il est demandé au porteur de projet de m'adresser sous 15 jours ses réponses en regard des thèmes évoqués dans les observations du public et des autorités associées.**

J'ajoute qu'il conviendrait d'apporter des explications se référant au dossier déposé -ou le complétant.

**En outre, il est souhaitable d'examiner les points suivants :**

- Survol de la voie communale sur plus de 900 m2 par C7 ; voisinage immédiat pour C1, chute de glace probable ; bruit plus sensible
- Emprise réelle sur les surfaces cultivées- hors chemins (peu lisible dans la présentation )
- Financement : montrer à quelle échéance des dividendes peuvent être obtenus (13<sup>e</sup> année ?) ; évaluer le montant des taxes et impôts versés pendant la durée de vie du parc éolien en rapport aux recettes de vente d'électricité
- Raccordement au réseau électrique de RTE

**Remis au représentant du demandeur : Mme Laurine SILBERMAN , par voie électronique avec accusé de réception (en raison des mesures de confinement) .**

A Saron-sur-Aube,

Le 3 novembre 2020

Le commissaire-enquêteur,

*Patrick ROGER*

